

Projet de santé

2026 - 2031

Validé par le Conseil d'Administration le 08/09/2026

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

Amboise - Bléré - Montrichard

14 Allée de Malétrenne - 37400 Amboise

Sommaire

Préambule 4

1. Diagnostic territorial 5

1.1. Le territoire de la CPTS 4

1.2. Etat des lieux de l'offre de soins 8

1.3. Etat des lieux des besoins de santé 11

2. La CPTS ASCLEPIOS

3. Projet de santé 18

3.1. MISSION 1 : Améliorer l'accès aux soins 19

3.2. MISSION 2 : Organiser de parcours pluri professionnels 20

3.3. MISSION 3 : Favoriser les actions de santé sur le territoire 21

3.4. MISSION 4 : Accompagner les professionnels de santé sur le territoire 22

3.5. MISSION 5 : Qualité et pertinence des soins 22

3.6. MISSION 6 : Gérer les crises sanitaires 22

ANNEXES 23

Annexe 1 : Cartographie des MSP et ESP

Annexe 2 : Cartographie des partenaires médicaux sociaux

Annexe 3 : Les statuts de l'association CPTS Asclépios

Préambule

La CPTS Asclépios, créée en 2017, a pour objet principal de promouvoir les soins primaires et de favoriser la structuration des parcours de soins, de santé et de vie sur le territoire d'Amboise, Bléré (Indre et Loire) et Montrichard (Loir et Cher).

La CPTS Asclépios est conforme à l'article L1434-12 du Code de la santé publique sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, et la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, disposant qu'afin « d'assurer une meilleure coordination de leur action et ainsi concourir à la structuration des parcours de santé (…) et à la réalisation des objectifs du projet régional de santé (…), des professionnels de santé peuvent décider de se constituer en communauté professionnelle territoriale de santé ». La loi conçoit la CPTS comme une initiative de regroupement et d'organisation des professionnels de santé d'un territoire.

L'objet de l'association définit les grandes missions que se donnent les professionnels de santé investis dans la CPTS.

- Favoriser les relations interprofessionnelles des acteurs de santé du territoire.
- Permettre à la population un accès à des soins de qualité et de proximité.
- Former une communauté de professionnels de santé qui soit un lieu d'accueil pour les professionnels de santé et d'intégration des nouvelles générations.
- Favoriser une formation professionnelle interdisciplinaire sur le territoire.
- Mutualiser les moyens et les tâches qui entrent dans le cadre des soins de proximité.
- Avoir des projets adaptés aux besoins du territoire

Un premier projet de santé a été rédigé lors de la création de la CPTS en 2017. En 2026, le Conseil d'Administration de la CPTS ASCLEPIOS a décidé de rédiger un nouveau projet de santé, plus en accord avec les actions mises en place et les projets à venir pour la santé de notre territoire.

1. Diagnostic territorial

1.1 Le territoire de la CPTS

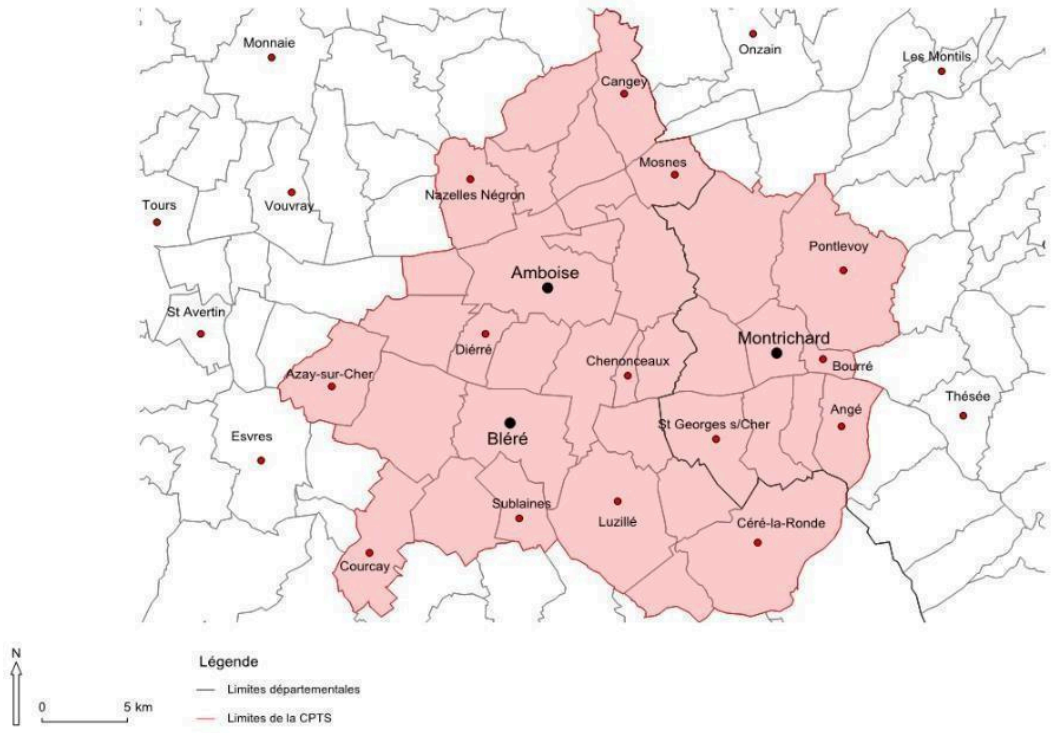
La logique territoriale de la CPTS détermine son implantation. Le périmètre retenu en 2017 répondait à plusieurs critères :

- Zone de recrutement du CHIC d'Amboise
- Zone de recrutement des médecins spécialistes hors médecine générale (gastro-entérologue, dermatologues, ophtalmologistes)

Dans cette logique, le territoire retenu couvre :

- Amboise et les communes environnantes
- Bléré et les communes limitrophes.
- Montrichard et les communes limitrophes qui, bien que situées dans le Loir et Cher répondent aux deux critères prédéfinis.

La CPTS se déploie donc sur 2 départements : l'Indre et Loire (37) et Loir-et-Cher (41).

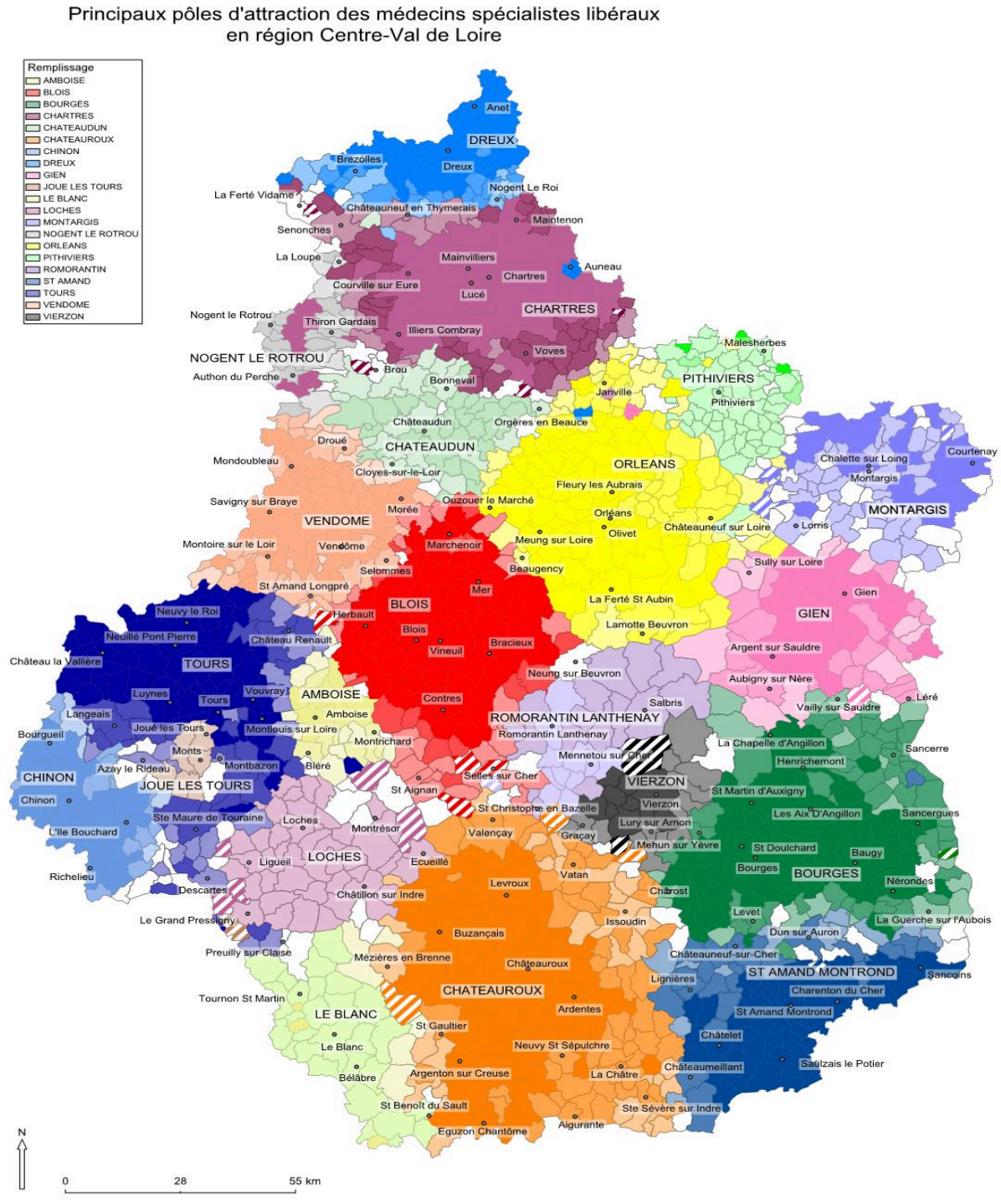


Le territoire de la CPTS s'étend sur 35 communes sur deux départements et concerne 60 159 en 2023 habitants contre 63 902 en 2022.

COMMUNES	CODE POSTAL	CANTON	Habitants - 2023
Amboise	37400	Amboise	12 937
Cangey	37530	Amboise	1 021
Chargé	37530	Amboise	1 359
Limeray	37530	Amboise	1 252
Lussault-sur-Loire	37400	Amboise	886
Mosnes	37530	Amboise	812
Nazelles-Négron	37530	Amboise	3 776
Pocé-sur-Cisse	37530	Amboise	1 711
Saint Ouen-les-Vignes	37530	Amboise	963
Saint Règle	37530	Amboise	599
Souvigny-de-Touraine	37530	Amboise	380
Athée-sur-Cher	37270	Bléré	2 855
Azay-sur-Cher	37270	Bléré	3 243
Bléré	37150	Bléré	5 352
Céré-la-Ronde	37460	Bléré	418
Chenonceaux	37150	Bléré	334
Chisseaux	37150	Bléré	610
Cigogné	37310	Bléré	460
Civray-de-Touraine	37150	Bléré	1 819
Courçay	37310	Bléré	792
Dierre	37150	Bléré	645
Epeigné-les-Bois	37150	Bléré	401
Francueil	37150	Bléré	1 461
La Croix-en-Touraine	37150	Bléré	2 543
Luzillé	37150	Bléré	987
Saint Martin-le-Beau	37270	Bléré	3 216
Sublaines	37310	Bléré	176
Angé	41400	Montrichard	795
Chissay-en-Touraine	41400	Montrichard	1 100
Faverolles-sur-Cher	41400	Montrichard	1 408
Montrichard Val De Cher	41400	Montrichard	3 611
Pontlevoy	41400	Montrichard	1 556
Saint Georges-sur-Cher	41400	Montrichard	2 710
Saint Julien-de-Chedon	41400	Montrichard	791
Vallières-les-grandes	41400	Montrichard	791

Source INSEE, année de référence : 2023

Le choix du territoire retenu est en adéquation avec les habitudes de travail et les liens entre les différents professionnels de santé. La carte suivante, réalisée par l'URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire en 2017, à partir d'une étude des flux de patientèle vers le 2ème recours permet d'objectiver la cohérence du territoire en montrant qu'une grande majorité des patients habitant sur le territoire consultent dans le pôle d'attraction d'Amboise.



1.2 Etat des lieux de l'offre de soins

La Démographie des professionnels de santé

Profession	Nbre Installation 2026
Infirmier DE	69
Médecin généraliste	63
Kinésithérapeute	45
Psychologue	33
Orthophoniste	31
Pharmacien	30
Dentiste	28
Ostéopathe	22
Pédicure - Podologue	15
Diététicienne-Nutritionniste	10
Sage femme	8
Ergothérapeute	7
Psychomotricien	6
Psychiatre	5
Cardiologue	4
IDE Asalée	4
Orthoptiste	2
Ophtalmologue	8
Dermatologue	2
Gynécologue	1
Orthodontiste	1
Orthopédiste-orthésiste	1
Rhumatologue	2
Pédiatre	1
Total général	**444**

Le cabinet de radiologie d'Amboise est rattaché au GRIM (composé de 45 radiologues pour tout le département). Le territoire est doté de deux cabinets d'ophtalmologie situés sur la commune de Chargé (dép.37) et Montrichard Val de Cher (dép.41).

Le choix a été fait par la CPTS Asclépios de recenser le nombre de professionnels de santé commune par commune et par profession, en concertation avec les professionnels de santé pour établir des données de démographie médicale plus précises que celles de la CPAM ou de l'ARS et toujours à jour.

Notre expérience de terrain montre que les professions en tension en termes d'accès aux soins dans le champ des soins primaires sont les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes et les chirurgiens-dentistes.

Le nombre de médecins généralistes sur le territoire est suffisant pour la population de la CPTS : 63 médecins généralistes pour 60 000 habitants. La plupart des installations en médecine générale sont récentes.

L'accès aux soins ne se résume néanmoins pas aux données démographiques, notamment pour les personnes les plus éloignées du soin : la médiation en santé est une action phare de la CPTS ASCLEPIOS.

Exercice coordonné

Le renforcement des soins primaires sur le territoire est un enjeu important. Une meilleure coordination/communication entre professionnels de premier recours peut être une première réponse qui peut, par ailleurs, contribuer à améliorer les conditions d'exercice de chacun et, à terme, attirer de nouveaux professionnels sur le territoire.

9 maisons de santé pluriprofessionnelles et une équipe de soins primaires sont implantées sur le territoire :

- MSP de la Croix en Touraine
- MSP La Gâtine à Bléré
- MSP L'Égalité à Athée sur Cher
- MSP U Coeur d'Amboise
- MSP Léonard de Vinci à Chargé
- MSP Cisse de Cœur à Pocé sur Cisse
- MSP Saint Georges sur Cher
- MSP La Tour Carrée à Montrichard
- MSP Saint-Gilles à Pontlevoy
- ESP Bord de Loire à Amboise

Organisation de la permanence des soins

Des médecins généralistes de la CPTS Asclépios participent :

- A la Permanence de Soins Ambulatoires en tant qu' effecteurs fixes à la Maison Médicale de Garde d'Amboise dans les locaux du Centre Hospitalier Intercommunal d'Amboise et Château-Renault et en tant qu' effecteurs mobiles.
- Aux Services d'Accès aux Soins (SAS 37 et SAS 41) en tant que effecteurs et/ou régulateurs

Les pharmaciens de la CPTS Asclépios participent au tour de garde la nuit et le week-end.

Les dentistes assurent les urgences pour leur patientèle et participent à la régulation et à l'effection de soins le dimanche.

Etablissements

- Centre Hospitalier Intercommunal (CHIC) d'Amboise Château Renault ; hôpital de Montrichard.
- Services de Médecine et Réadaptation : La Ménaudiere à Chissay en Touraine, CHIC à Amboise.
- Hospitalisation à domicile : Humensia et LNA
- Etablissements sociaux et médico-sociaux : APAJH / ESAT Pontlevoy, EHPAD de Montrichard, EHPAD d'Athée sur Cher, CHRS Anne de Beaujeu, CMPP, Maison Départementale de la Solidarité, EHPAD Ambroise Paré, EHPAD Saint Denis, EHPAD Grand Mail, EHPAD Bléré, EHPAD St Georges, Résidence des Cèdres, Les Pommeris, SSIAD Bléré, SSIAD Montrichard et SSIAD Amboise, Domitys, SESSAD Amboise, IME Ambacia, ITEP l'Audronnière, ITEP Bléré, Villages d'enfants d'amboise et Pocé Sur Cisse, MECS de Pontlevoy, CADA centre d'accueil pour demandeurs d'asiles.

L'accès aux soins de second recours est de plus en plus difficile, avec des délais de consultation qui s'allongent, malgré :
- la proximité avec l'agglomération tourangelle qui concentre beaucoup de médecins spécialistes hors médecine générale.
- une augmentation de l'offre de soins de consultations de second recours au Centre Hospitalier Intercommunal d'Amboise ces dernières années
- une action de la CPTS ASCLEPIOS avec le CHU et la mairie de Montrichard pour mettre en place des consultations de dermatologie et de rhumatologie à Montrichard par des assistants partagés ville hôpital
- une action de la CPTS ASCLEPIOS (médecins généralistes et cardiologues d'Amboise) pour fluidifier les parcours de soins en cardiologie
- des actions de la CPTS ASCLEPIOS en faveur de l'attractivité pour les médecins hors médecine générale, notamment avec le soutien au développement des MSP sur le territoire.

La télé-expertise, grâce à l'obtention rapide d'un avis pour un patient, peut pallier aux difficultés d'accès aux soins de second recours, mais ne peut pas toujours remplacer une consultation en présentiel avec le patient, et jamais un acte technique.

1.3 Etat des lieux des besoins de santé

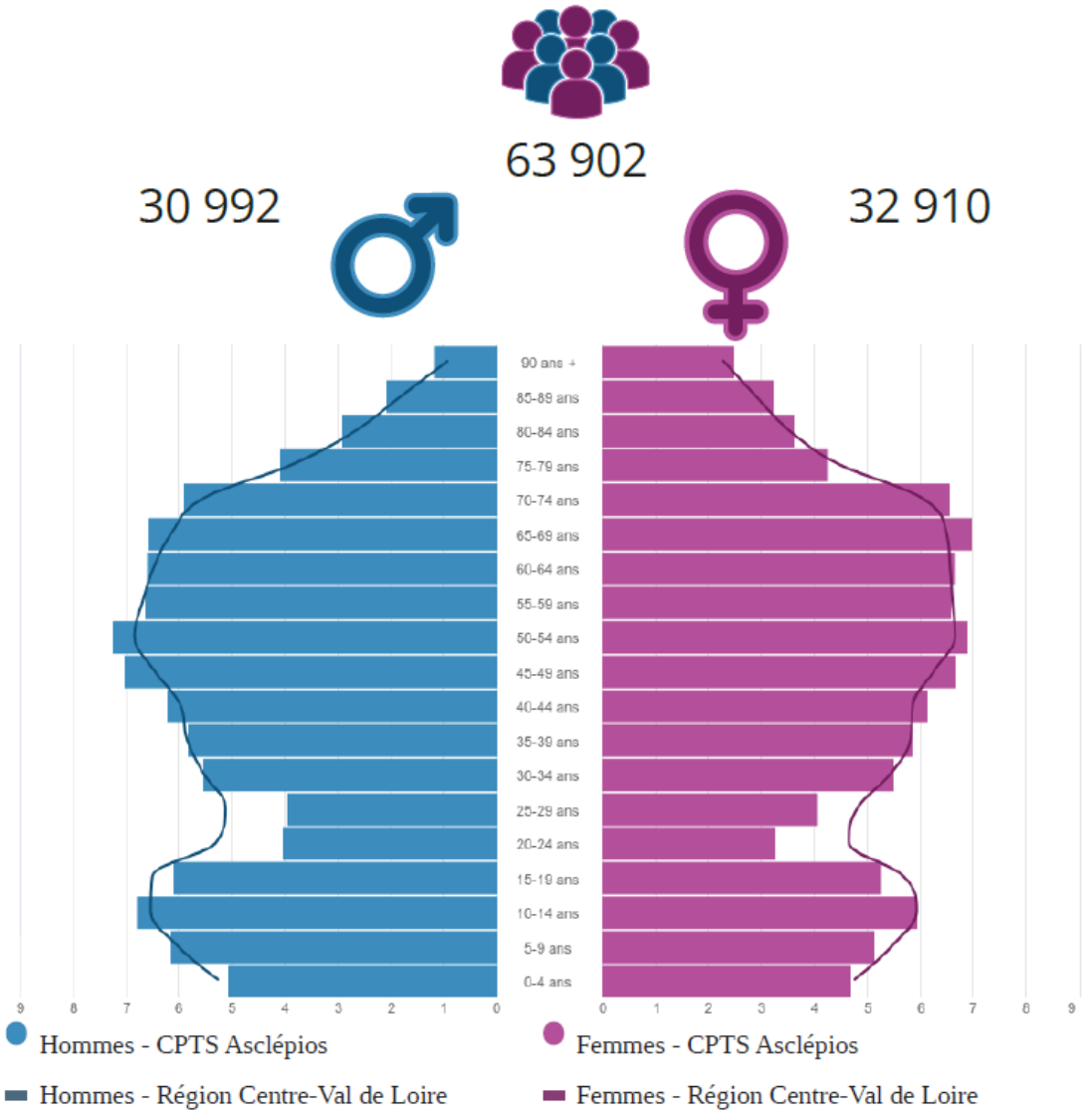
Indicateurs socio-démographiques : pyramide des âges

La part de la population de + de 60 ans est importante tout comme celle des + de 75 ans.
En effet, selon les dernières statistiques, la population régionale est significativement plus âgée comparée au territoire national. Pour étayer ce propos il suffit de constater que les proportions de personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus sur la Région y sont supérieures. Toutefois, il faut nuancer ce propos car la population âgée de la CPTS est nettement moins forte que dans l'Indre.

La part des 0-29 ans à l'échelle de la CPTS est inférieure à la moyenne nationale et régionale. Pourtant, une grande partie de la surface de la CPTS est concentrée dans l'Indre et Loire qui elle se caractérise par une moyenne quasi identique à celle du territoire national.

Enfin, le pourcentage d'adultes entre 30 et 59 ans est quasi identique à l'échelon de la CPTS, des départements et de la région.

La pyramide des âges de la CPTS est la suivante
Insee 2022





Part des personnes âgées de 75 ans et plus vivants seules : **38,3 %**

Part des personnes âgées de 80 ans et plus vivants seules : **46,7 %**

Source : Insee (RP 2022)



4,1 % de la population vit en quartier prioritaire de la politique de la ville. (Soit **2 612** personnes)

Source : Insee (RP 2022)



20,2 % de la population vit en zone France ruralités revitalisation. (Soit **12 913** personnes)

Source : Insee (RP 2022)



53,3 % des foyers fiscaux non imposés. (Revenus nets imposables moyens annuel par foyer fiscal : **30 669€**)

Source : DGFIP (2023)



7,3 % de la population bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (C2S) gratuite.

Source : SNDS (2023)

Indicateurs de mortalité

Taux pour 100 000 habitants (2015-2023)

Taux standardisé de mortalité générale

CPTS	885,2
RÉGION	942,5
FRANCE	933,1

Taux standardisé de mortalité prématurée

CPTS	176,3
RÉGION	193,1
FRANCE	183,7

Taux standardisé de mortalité par cancers

CPTS	244,0
RÉGION	252,5
FRANCE	243,5

Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire

CPTS	212,3
RÉGION	214,1
FRANCE	209,0

Taux standardisé de mortalité par accidents de la circulation

CPTS	5,8
RÉGION	4,8
FRANCE	3,7

Taux standardisé de mortalité par suicides

CPTS	17,3
RÉGION	15,2
FRANCE	13,3

Taux standardisé de mortalité par pathologies liées à l'alcool (cause initiale, associée et comorbidité)

CPTS	33,2
RÉGION	38,0
FRANCE	35,1

Taux standardisé de mortalité par pathologies liées au tabac (cause initiale, associée et comorbidité)

CPTS	112,7
RÉGION	124,3
FRANCE	123,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee

Indicateurs de morbidité

Taux pour 100 000 habitants / Nombre de nouveaux cas (2018-2023)

Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD toutes causes

CPTS	2 358,9
RÉGION	2 292,5
FRANCE	2 321,8

Prévalence CPTS (2023) : **16 977**

Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD maladies de l'appareil circulatoire

CPTS	691,8
RÉGION	643,2
FRANCE	628,0

Prévalence CPTS (2023) : **5 120**

Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD cancers

CPTS	584,6
RÉGION	571,7
FRANCE	585,4

Prévalence CPTS (2023) : **2 861**

Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD diabète de type 1 et 2

CPTS	374,7
RÉGION	398,5
FRANCE	384,3

Prévalence CPTS (2023) : **3 801**

Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD insuffisance respiratoire chronique grave

CPTS	36,4
RÉGION	38,6
FRANCE	45,3

Prévalence CPTS (2023) : **305**

Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD affections psychiatriques de longue durée

CPTS	177,8
RÉGION	174,1
FRANCE	200,0

Prévalence CPTS (2023) : **1 229**

Prévalence ALD pour troubles de l'humeur (2023) CPTS : **665**

Prévalence ALD pour troubles de la personnalité et du comportement (2023) CPTS : **91**

Prévalence ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants (2023) CPTS : **160**

Prévalence ALD pour troubles névrotiques, liés à des facteurs de stress et somatoformes (2023) CPTS : **72**

Sources : Cnamts, CCMSA, CNRSI, Insee

Recours aux services de santé (en 2023)



0,8 % des personnes ont eu au moins 3 hospitalisations en 2023 (Soit **508 personnes**).
Âge moyen de ces personnes : **67,0 ans**.
Part des personnes en ALD : **88,8 %**.
Part des personnes ayant un médecin traitant : **98,0 %**.



1,0 % des personnes ont eu au moins 3 recours aux urgences en 2023 (Soit **659 personnes**).
Âge moyen de ces personnes : **38,3 ans**.
Part des personnes en ALD : **35,8 %**.
Part des personnes ayant un médecin traitant : **93,3 %**.



19,4 % des personnes de 75 ans et plus ayant eu au moins 3 délivrances pour au moins 10 molécules différentes dans l'année 2023 (Soit **1 653 personnes**).

Source : SNDS-DCIR/PMSI (2023)

Répartition des passages aux urgences (en 2024)

	Matinée	Début d'après-midi	Fin d'après-midi	Soirée	Nuit profonde
CCMU Vide	1,53% (265)	1,89% (328)	1,72% (298)	1,02% (177)	0,64% (111)
CCMUP	0,11% (19)	0,29% (50)	0,34% (59)	0,22% (38)	0,10% (17)
CCMUD	0,01% (2)	0,01% (2)	0,01% (2)	0,00% (0)	0,00% (0)
CCMU5	0,02% (3)	0,03% (5)	0,02% (3)	0,00% (0)	0,01% (2)
CCMU4	0,35% (61)	0,39% (68)	0,34% (59)	0,28% (49)	0,30% (52)
CCMU3	3,23% (560)	3,50% (607)	3,52% (610)	2,17% (376)	1,54% (267)
CCMU2	15,40% (2670)	15,16% (2628)	15,18% (2632)	8,46% (1467)	4,96% (860)
CCMU1	3,72% (645)	3,89% (674)	4,42% (766)	3,21% (556)	2,03% (352)

	PDSA	Hors PDSA
CCMU Vide	2,95% (511)	3,85% (667)
CCMUP	0,45% (78)	0,60% (104)
CCMUD	0,01% (2)	0,02% (3)
CCMU5	0,03% (5)	0,05% (9)
CCMU4	0,80% (139)	0,85% (147)
CCMU3	5,85% (1014)	8,12% (1408)
CCMU2	23,05% (3996)	36,12% (6262)
CCMU1	7,67% (1330)	9,60% (1664)

La qualité des données présentées découle de la qualité de remplissage au sein des établissements d'urgence.
CCMU1 : L'état du patient est jugé stable après un examen clinique et des diagnostics éventuels, ne nécessitant ni actes complémentaires ni traitement.
CCMU5 : Situation pathologique engageant le pronostic vital aux urgences avec initiation ou poursuite de manœuvre de réanimation dès l'entrée aux urgences.
CCMUP : Idem CCMU 1 avec problème dominant psychiatrique ou psychologique isolé ou associé à une pathologie somatique jugée stable.
CCMUD : Patient décédé à l'entrée aux urgences sans avoir pu bénéficier d'initiation ou poursuite de manœuvres de réanimation aux urgences.

Source : RPU 2024

Prévention grippe



55,7 % des patients âgés d'au moins 65 ans se sont vaccinés contre la grippe d'octobre 2023 à février 2024.

Source : SNDS-DCIR/PMSI (Octobre 2023 à février 2024)

INDICATEURS POUR L'INDRE ET LOIRE ET LE LOIR ET CHER



	NOM DE L'INDICATEUR	VALEUR CPTS	VALEUR Indre-et-Loire	MINI CPTS	GRAPHIQUE SYNTHÉTIQUE	MAXI CPTS
Socio démographie	Part de la population vivant en quartier prioritaire de la politique de la ville	4,1	6,3	0,0		14,0
	Part de la population vivant en zone France ruralités revitalisation	20,2	20,2	0,0		100,0
	Part des foyers fiscaux non imposés	53,3	53,8	45,6		63,9
	Revenus nets imposables moyen annuels par foyers fiscal	30 669	30 383	23 689		35 440
	Part de la population bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire gratuite	7,3	11,4	4,7		17,1
	Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules à domicile	38,3	41,5	36,1		44,7
	Part des personnes de 80 ans et plus vivant seules à domicile	46,7	47,7	43,8		52,6
	Taux d'accroissement annuel moyen de la population	0,3	0,3	-1,1		0,7
	SOURCES : INSEE (RP 2022), DGFIP (2023), POP QPV (INSEE (RP 2022)), SNDS (2023)					
Mortalité	Mortalité générale	885,2	862,9	824,6		1 101,5
	Mortalité prématurée	176,3	178,1	153,4		274,5
	Tous cancers	244,0	235,3	225,9		293,4
	Maladies de l'appareil circulatoire	212,3	188,9	173,8		267,1
	Accidents de la circulation	5,8	4,2	2,4		9,2
	Suicides	17,3	15,0	7,5		22,0
	Pathologies liées à l'alcool	33,2	32,8	26,2		65,3
	Pathologies liées au tabac	112,7	108,4	101,5		159,1
	SOURCES : INSERM CÉPIDC 2015-2023, INSEE					
Morbidité (ALD)	Total	2 358,9	2 307,3	2 151,4		2 595,7
	Maladies de l'appareil circulatoire	691,8	633,7	590,7		719,8
	Tous cancers	584,6	582,1	505,0		664,3
	Diabète	374,7	356,8	331,6		461,8
	Maladies de l'appareil respiratoire	36,4	41,3	23,6		53,8
	Affections psychiatriques de longue durée	177,8	196,3	134,3		240,7
	SOURCES : CNAMTS, CCMSA, CNRSI (2018-2023), INSEE					
Recours aux services de santé	Part de personnes de 75 ans et plus qui ont eu plus de 10 molécules différentes prescrites	19,4	21,0	17,7		27,0
	Nombre de bénéficiaires ayant eu au moins 3 recours aux urgences	659	5 936,0	142		4153
	Âge moyen des bénéficiaires ayant eu au moins 3 recours aux urgences	38,3	36,5	25,4		45,9
	Part des bénéficiaires en ALD ayant eu au moins 3 recours aux urgences	35,8	33,4	18,5		42,3
	Part des bénéficiaires ayant un médecin traitant ayant eu au moins 3 recours aux urgences	93,3	87,6	76,1		94,0
	Nombre de bénéficiaires ayant eu au moins 3 hospitalisations	508	11 027,0	156		2955
	Âge moyen des bénéficiaires ayant eu au moins 3 hospitalisations	67,0	64,2	57,8		69,4
	Part des bénéficiaires en ALD ayant eu au moins 3 hospitalisations	88,8	76,9	76,4		89,0
	Part des bénéficiaires ayant un médecin traitant ayant eu au moins 3 hospitalisations	98,0	96,3	92,3		98,7
	SNDS 2023					
Prévention	Part des personnes âgées de 65 ans et plus vaccinées contre la grippe saisonnière	55,7	58,6	44,9		60,9
	SOURCES : SNDS-DCIR/PMSI (OCTOBRE 2023 À FÉVRIER 2024)					
Offre de soins	Accessibilité potentielle localisée des médecins généralistes	3,8	4,1	1,7		4,4
	Accessibilité potentielle localisée des médecins généralistes de moins de 65 ans	3,6	3,7	1,1		4,0
	Accessibilité potentielle localisée des masseurs-kinésithérapeutes	48,5	92,2	36,1		131,0
	Accessibilité potentielle localisée des infirmiers	77,7	86,3	57,6		136,8
	Accessibilité potentielle localisée des sages-femmes	16,3	23,1	2,9		29,8
	Accessibilité potentielle localisée des chirurgiens-dentistes	41,9	50,1	12,7		64,2
	Accessibilité potentielle localisée établissements	1 530,4	1 746,7	926,4		2 637,4
	Accessibilité potentielle localisée domicile	785,5	1 246,3	608,6		2 627,8
	Accessibilité potentielle localisée totale	2 315,9	2 993,0	1 589,9		5 262,4

SOURCES POUR LES APL DE PROFESSIONNELS : SNIIR-AM 2023, 2021, CNAM ; POPULATIONS PAR SEXE ET ÂGE 2021, DISTANCIER METRIC, INSEE ; TRAITEMENTS DREES

SOURCES POUR LES APL D'ÉTABLISSEMENTS : INSEE, DADS 2019, DGE, NOVA 2019, ATIH, TABLEAU DE BORD 2020, CNAMTS, SNDS, DREES, SAE, FINESS, EHPA, BADIANE

Définitions des indicateurs : https://orscentre.org/definitions-des-indicateurs-diagnostics-cpts/definitions-des-indicateurs-profils-cpts-2025.html



	NOM DE L'INDICATEUR	VALEUR CPTS	VALEUR Loir-et-Cher	MINI CPTS	GRAPHIQUE SYNTHÉTIQUE	MAXI CPTS
Socio démographie	Part de la population vivant en quartier prioritaire de la politique de la ville	4,1	5,3	0,0		14,0
	Part de la population vivant en zone France ruralités revitalisation	20,2	48,7	0,0		100,0
	Part des foyers fiscaux non imposés	53,3	55,5	45,6		63,9
	Revenus nets imposables moyen annuels par foyers fiscal	30 669	28 633	23 689		35 440
	Part de la population bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire gratuite	7,3	10,7	4,7		17,1
	Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules à domicile	38,3	41,8	36,1		44,7
	Part des personnes de 80 ans et plus vivant seules à domicile	46,7	49,3	43,8		52,6
	Taux d'accroissement annuel moyen de la population	0,3	-0,2	-1,1		0,7
	SOURCES : INSEE (RP 2022), DGFIP (2023), POP CPV (INSEE (RP 2022)), SNDS (2023)					
Mortalité	Mortalité générale	885,2	936,0	824,6		1 101,5
	Mortalité prématurée	176,3	194,2	153,4		274,5
	Tous cancers	244,0	251,9	225,9		293,4
	Maladies de l'appareil circulatoire	212,3	216,3	173,8		267,1
	Accidents de la circulation	5,8	5,8	2,4		9,2
	Suicides	17,3	16,2	7,5		22,0
	Pathologies liées à l'alcool	33,2	36,0	26,2		65,3
	Pathologies liées au tabac	112,7	120,6	101,5		159,1
	SOURCES : INSERM CÉPIDC 2015-2023, INSEE					
Morbidité (ALD)	Total	2 358,9	2 305,8	2 151,4		2 595,7
	Maladies de l'appareil circulatoire	691,8	638,5	590,7		719,8
	Tous cancers	584,6	581,3	505,0		664,3
	Diabète	374,7	406,6	331,6		461,8
	Maladies de l'appareil respiratoire	36,4	46,6	23,6		53,8
	Affections psychiatriques de longue durée	177,8	169,9	134,3		240,7
	SOURCES : CNAMTS, CCMSA, CNRSI (2018-2023), INSEE					
Recours aux services de santé	Part de personnes de 75 ans et plus qui ont eu plus de 10 molécules différentes prescrites	19,4	20,6	17,7		27,0
	Nombre de bénéficiaires ayant eu au moins 3 recours aux urgences	659	4 256,0	142		4153
	Âge moyen des bénéficiaires ayant eu au moins 3 recours aux urgences	38,3	32,7	25,4		45,9
	Part des bénéficiaires en ALD ayant eu au moins 3 recours aux urgences	35,8	28,4	18,5		42,3
	Part des bénéficiaires ayant un médecin traitant ayant eu au moins 3 recours aux urgences	93,3	79,5	76,1		94,0
	Nombre de bénéficiaires ayant eu au moins 3 hospitalisations	508	5 733,0	156		2955
	Âge moyen des bénéficiaires ayant eu au moins 3 hospitalisations	67,0	64,6	57,8		69,4
	Part des bénéficiaires en ALD ayant eu au moins 3 hospitalisations	88,8	77,8	76,4		89,0
	Part des bénéficiaires ayant un médecin traitant ayant eu au moins 3 hospitalisations	98,0	96,0	92,3		98,7
	SNDS 2023					
Prévention	Part des personnes âgées de 65 ans et plus vaccinées contre la grippe saisonnière	55,7	54,1	44,9		60,9
	SOURCES : SNDS-DCIR/PMSI (OCTOBRE 2023 À FÉVRIER 2024)					
Offre de soins	Accessibilité potentielle localisée des médecins généralistes	3,8	2,8	1,7		4,4
	Accessibilité potentielle localisée des médecins généralistes de moins de 65 ans	3,6	2,3	1,1		4,0
	Accessibilité potentielle localisée des masseurs-kinésithérapeutes	48,5	57,4	36,1		131,0
	Accessibilité potentielle localisée des infirmiers	77,7	76,7	57,6		136,8
	Accessibilité potentielle localisée des sages-femmes	16,3	18,5	2,9		29,8
	Accessibilité potentielle localisée des chirurgiens-dentistes	41,9	42,1	12,7		64,2
	Accessibilité potentielle localisée établissements	1 530,4	1 644,8	926,4		2 637,4
	Accessibilité potentielle localisée domicile	785,5	890,4	608,6		2 627,8
	Accessibilité potentielle localisée totale	2 315,9	2 535,2	1 589,9		5 262,4
	SOURCES POUR LES APL DE PROFESSIONNELS : SNIIR-AM 2023, 2021, CNAM ; POPULATIONS PAR SEXE ET ÂGE 2021, DISTANCIER METRIC, INSEE ; TRAITEMENTS DREES					
	SOURCES POUR LES APL D'ÉTABLISSEMENTS : INSEE, DADS 2019, DGE, NOVA 2019, ATIH, TABLEAU DE BORD 2020, CNAMTS, SNDS, DREES, SAE, FINESS, EHPA, BADIANE					

2. La CPTS ASCLEPIOS

La structure juridique choisie par les professionnels de santé du territoire est l'association (loi du 1er juillet 1901).

Elle porte le nom de **« Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Asclépios ».**

Les membres de l'association sont les professionnels de santé libéraux en activité tels que définis par le Code de la Santé publique et exerçant dans le secteur géographique de la CPTS.

- Adresse du siège social : 14 Allée de Malétrenne 37400 Amboise
- N°SIRET : 838 187 581 00023
- Date de constitution : septembre 2017
- Date de signature de l'Accord Cadre Interprofessionnel : 20 juin 2019

Un territoire sur 35 communes :

Amboise, Athée-sur-Cher, Azay-sur-Cher, Bléré, Cangey, Céré-la-Ronde, Chargé, Chenonceaux, Chissay-en-Touraine, Chisseaux, Cigogné, Civray-de-Touraine, Courçay, La Croix-en-Touraine, Dierre, Epeigné-les-Bois, Faverolles-sur-Cher, Francueil, Le Liège, Limeray, Lussault-sur-Loire, Luzillé, Montrichard Val de Cher, Mosnes, Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Pontlevoy, Saint-Martin-le-Beau, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine, Sublaines, Vallières-les-Grandes.

Les 6 missions des CPTS :

1- Améliorer l'accès aux soins

Améliorer les soins non programmés et l'accès aux soins via la médiation en santé et la télé santé

2- Organiser les parcours pluri professionnels autour du patient

Créer des parcours de soins avec les professionnels de santé libéraux et hospitaliers

3- Favoriser les actions de santé sur le territoire

Réaliser des actions de prévention auprès des patients

4- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Promouvoir l'attractivité médicale et faciliter les installations

5- Qualité et pertinence des soins

Former les professionnels de santé

6- Gérer les crises sanitaires

S'organiser avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et les partenaires sur les risques sanitaires.

Bureau de la CPTS ASCLEPIOS

- Président : TEISSIER Benjamin - Masseur Kinésithérapeute
- Trésorière : BERTHE Fanny, Pédicure-Podologue
- Secrétaire : PERROTIN Rita, Infirmière

Salariées

Pour mettre en œuvre les actions de la CPTS, les 13 membres du conseil d'administration ont décidé de recruter :

- une coordinatrice en 0.6 ETP
- une assistante administrative en 0.5 ETP
- une médiatrice en santé à temps plein

Partenaires

Des liens ont été développés avec les différents partenaires des secteurs sanitaire, social, médico-social, de l'éducation et des collectivités pour une meilleure prise en charge de la population au sein du territoire et une pertinence pluridisciplinaire dans les actions de santé. Des conventions formalisent ce travail d'échange et de coordination.

- Les établissements cités en 1.2
- Les crèches, écoles, collèges et lycées
- Les associations sportives, de promotion de la santé, de l'éducation du territoire
- Les autres CPTS du 37 et du 41 : rencontres pluriannuelles, échanges autour de sujets communs, construction de projets entre plusieurs CPTS.

3. Projet de santé

La volonté de créer la CPTS « Asclépios » a été le fruit d'une histoire commune entre plusieurs professionnels de santé souhaitant formaliser des liens déjà existants, et aller au-delà pour des actions de plus grande ampleur, sur le territoire de la CPTS et avec les autres territoires de CPTS d'Indre et Loire et du Loir et Cher.

Les grandes lignes du projet de santé sont :

- Soutenir et accompagner les professionnels de santé de premier recours, notamment organisés en Équipe de Soins Primaires et Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Renforcer les liens entre premier et second recours (libéral et hospitalier)
- Encourager le décloisonnement entre le sanitaire, le social et le médico-social pour une prise en charge globale des patients : parcours de soins, de santé et de vie

La CPTS n'a pas vocation à se substituer aux professionnels et équipes de premier recours.

Ce projet de santé sera révisé en fonction de l'évolution des actions et l'émergence de nouvelles priorités.

3.1 MISSION 1- Améliorer l'accès aux soins

- **Faciliter l'accès à un médecin traitant :** accompagner la progression de la patientèle avec médecin traitant dans la population couverte par la CPTS en fonction des besoins identifiés sur le territoire.
- **Améliorer l'accès aux Soins Non Programmés :** promouvoir la participation des médecins généralistes au Service d'Accès aux Soins des départements 37 et 41, permettant de mettre en relation les patients sans médecin traitant disponible avec un médecin généraliste régulateur pour un conseil ou une consultation rapide sous 48 heures**.**
- **Améliorer l'attractivité du territoire pour les médecins spécialistes hors médecine générale :** promouvoir la venue d'assistants partagés avec le CHU ; encourager les installations en libéral.
- **Pathologies bucco-dentaire en Ehpad :** télé-expertise par un dentiste
- **E santé :** développer l'usage des outils numériques en santé par la promotion de Globule, Omnidoc, MSS, Mon Espace Santé.
- **Médiation en santé :** salariée à temps plein faisant le lien entre les besoins individuels des patients et les professionnels de santé et du secteur médico-social.

- **Améliorer l'accès aux soins pour les personnes non allophones** : promotion de ISS Interprétariat
- **Promouvoir les actions des Équipes de Soins Spécialisées de la région**
- **Améliorer l'accès aux soins en podologie** pour les personnes en difficultés financières
- **Dépistage de la BPCO :** dans les pharmacies équipées de spiromètre et transmission des résultats aux médecins généralistes traitants.
- **Santé visuelle :** Dépistage de la rétinopathie diabétique par les orthoptistes, formation des professionnels de santé aux compétences des orthoptistes pour une meilleure orientation.
- **Accès direct en orthophonie :** Accès direct en orthophonie (Loi Rist) : Les orthophonistes libéraux du territoire de la CPTS Asclépios peuvent désormais recevoir les patients en accès direct, sans ordonnance. Conformément à la réglementation, le compte rendu de bilan orthophonique (CRBO) est ensuite transmis au médecin traitant et déposé dans le Dossier Médical Partagé (DMP) du patient, sauf opposition de ce dernier.

3.2 MISSION 2- Organisation de parcours pluri professionnels autour du patient

- **Lien Ville Hôpital :** actions communes en partenariat au bénéfice des patients et des professionnels de santé
- **Protocole Plaies et cicatrisation en lien avec l'hôpital** : une équipe d'infirmiers libéraux formés (Diplôme Universitaire Plaies et Cicatrisation) qui se déplacent à domicile pour les patients à mobilité réduite.
- **Éducation Thérapeutique des Patients**
- **Addiction** : il existe une offre de soins en addictologie sur le territoire avec 2 addictologues, un établissement de soins en addictologie, des professionnels de santé libéraux formés en éducation thérapeutique. Les professionnels ont développé des liens au sein du territoire et avec l'équipe *"Aller Vers"* du CSAPA d'Indre et Loire pour une meilleure prise en charge de patients en situation complexe.

3.3 MISSION 3- Favoriser les actions de santé sur le territoire

- **Santé des enfants :**

Actions de la CPTS : soirée santé enfance annuelle, ateliers de parents PEHP, *Programme d'Entraînement aux Habiletés Parentales*, méthode Barkley, ateliers Troubles du neuro développement TND.

Soutenir et accompagner les projets partenariaux liés à l'enfance (REAAP : Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents ; PMI ; CAF ; Communauté de communes ; MDS Maison départementale de solidarité)

- **Santé des personnes âgées :**

Actions de la CPTS : annuaire des ressources sur le territoire, soirée thématique, graff santé (Lien intergénérationnel entre personnes âgées et enfants).

Soutenir et accompagner les projets partenariaux : forums de prévention

- **Santé environnementale :**

Développer les ateliers ETP, *prévention perturbateurs endocriniens,* et promouvoir une alimentation biologique via *"Les paniers bio*" auprès des femmes enceintes et co-parents.

Participer à une vision santé planétaire via la fresque du climat auprès des étudiants.

- **Sport santé :**

Ateliers en sport santé, animés par des EAPA (éducateur d'activité physique adaptée) et des professionnels de santé de la CPTS Asclépios, auprès de patients incapables de reprendre une activité physique seuls.

⇨ Tango thérapie pour les patients atteint de pathologie neuro évolutive, gym/pilates pour les patients atteints de cancer du sein, prévention des chutes, boxe pour toutes pathologies, gym hypopressive pour patientes pré et post partum

Cette action est un tremplin vers les acteurs du sport santé du territoire via l'orientation et la communication (clubs de sport, maison sport santé labellisé, EAPA indépendant, CCAS..)

- **Santé des femmes**

La santé des femmes répond à des besoins spécifiques, profondément enracinés dans les différences biologiques, hormonales et sociales. La CPTS coordonne et participe à plusieurs actions de prévention en ce sens en partenariat avec le CHIC d'Amboise et les élus locaux.

- **Lutte contre le décrochage scolaire**

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale et l'un des objectifs fixés par l'Union européenne en matière d'éducation et de formation pour 2030, la CPTS s'inscrit dans cette démarche par des actions de prévention sur la phobie scolaire ou le refus scolaire anxieux auprès des partenaires locaux (associations, groupes scolaires).

3.4 MISSION 4 - Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

⇒ Actions de sensibilisation à destination des professionnels de santé :

- Troubles de la déglutition
- Pathologies buccales et urgences dentaires
- Violences conjugales et intrafamiliales
- Troubles du Neurodéveloppement
- Perturbateurs endocriniens
- Outils de E-santé
- Plan de crise sanitaire

⇒ Action pour maintenir et promouvoir l'attractivité sur le territoire

- Logements à disposition des étudiants en santé sur les professions en tension
- Indemnisation des maîtres de stage sur les métiers en tension

- Service sanitaire
- Aide à l'installation
- Accueil des nouveaux installés
- Rencontre mono professionnelles pour échanger sur sa profession
- Accompagnement des équipes support (secrétaires, assistantes médicales et coordinateurs de MSP)
- Rencontres inter MSP de la CPTS Asclepios
- Rencontres inter CPTS 37 et 41

3.5 MISSION 5 - Qualité et pertinence des soins

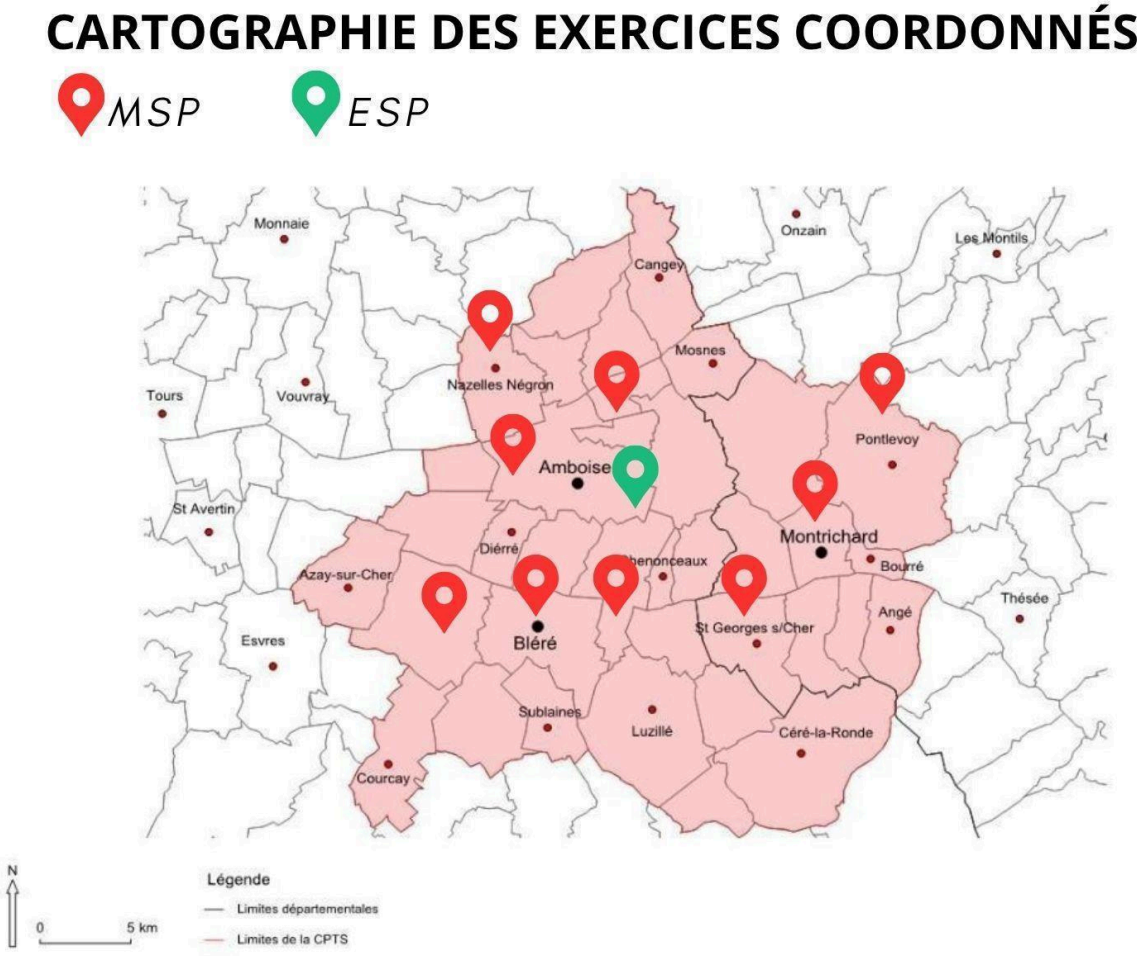
- Conciliation médicamenteuse avec le CHIC
- Entrées directes et organisation des sorties
- Formations interprofessionnelles pour les professionnels de santé libéraux du territoire, ouvertes aux professionnels des champs médical, médico-social et social, ainsi que de l'éducation. Ex. : formation à l'entretien motivationnel

3.6 MISSION 6 - Gestion des crises sanitaire

- Rédaction et mise à jour du plan de crise sanitaire annuellement
- Organisation du lien inter MSP/CPTS sur la gestion de crise sanitaire

ANNEXES

Annexe 1 : Cartographie des MSP et ESP



Accueil de jour Alzheimer, (+soutien aux aidants) :
Accueil de jour EHPAD Bléré : 02 47 30 85 85
AGEVIE/PFR/Accueil de jour St Martin-le-Beau, Amboise : 02 47 36 96 83
La pause d'Alois Amboise : 02 47 23 30 73
Centre hospitalier Montrichard : 02 54 75 70 00
HDJ, Chic Amboise : 02 47 23 31 28
Tango connexion, CPTS Asclepios : 06 84 27 02 06

Accompagnement personnalisé des femmes enceintes :
1000 jours : 1000joursplt@chicacr.fr 02 47 23 31 08

Accompagnement, aides sociales, lien social, soutien aux aidants, demande d'APA, animation :
AGEVIE : 02 47 36 96 83
CCAS Amboise : 02 47 57 77 46 (épicerie sociale)
Bléré : 02 47 30 81 81 ; Montrichard : 02 54 32 15 86
Détail des aides dans le 41 : site vivre autonome 41
Ecoute et compagnie (34 euros par mois pour 30 min d'appel téléphonique par semaine) : 02 55 99 59 62
EMA Equipe Mobile Alzheimer : 02 54 56 28 19
Entourage (communauté de communes Val d'Amboise hors résidents Amboise) : 07 62 19 89 30 ou 06 73 85 83 99
Le lien Pocéen : 07 57 52 03 78
Maison Départementale de la Solidarité Amboise : 02 47 30 48 48 Maison Départementale de la Solidarité Montrichard : 02 14 99 41 41
Passerelle assist aidant, répit à domicile : 07 69 67 48 70, contact@assistaaidant.org
UNIS-CITE : 06 67 18 98 73

Accompagnement vers l'accès aux soins :
Médiatrice santé CPTS Asclepios : 07 84 58 47 28
CPAM 37 et 41
Osons nous soigner : 06 32 54 52 29

Accompagnement à la fin de vie :
AAM association d'accompagnement des mourants et des malades

Addiction :
Centre de cure Malvau : 02 47 57 21 92
CHIC Amboise, consultation les mardis et vendredis matin 02 47 23 33 62
CSAPA 37 : 02 47 47 91 91
CSAPA Equipe mobile aller vers : 06 73 38 91 56 ou 07 85 32 73 56
CSAPA CARRUD OPPELIA VRS 41 : 02 54 45 46 50
Groupes de parole (CHIC , Vie libre, Malvau, Entre 2 eaux...)

Aides à domicile :
ADMR St Martin le Beau : 02 47 73 57 60
ADMR Amboise : 02 47 57 55 55
ADMR Montrichard : 02 54 71 28 00
APEF Amboise : 09 78 81 67 85
HUMENSIA HAD Bléré 02 47 36 29 41
HUMENSIA Nazelles-Négron : 02 47 70 42 72
EMA Equipe mobile alzheimer et maladies apparentées : 02 54 56 28 19
O2 Amboise : 02 43 72 02 02
Petit fils Amboise : 02 46 71 03 73
Axeo services Amboise : 02 36 97 03 07

Association caritative :
Coup de pouce (épicerie sociale), Bléré : passer par assistant social MDS
Croix rouge : Amboise
Emmaüs, Amboise : 02 47 30 54 76
Le maillon (épicerie sociale) Montrichard : 06 95 09 34 68
Restos du Coeur : Amboise : 02 47 23 14 18 Limeray : 02 47 57 38 57
Secours catholique : Amboise : 07 86 01 00 88,
Montrichard : 07 86 04 01 17. Bléré : 06 79 28 87 24
Secours populaire Amboise : 02 47 23 24 37
Saint Martin Solidarité, St Martin le Beau :

Centre socio culturel (activités de loisirs, lien social...)
Amboise : 02 47 57 29 56
Bléré : 02 47 30 39 10

Conseil conjugal et familial :
MDS Amboise : 02 47 66 88 41

Dépistage, Vaccination, MST, sexualité à risque
CeGIDD, Amboise : 02 47 66 88 41, Blois : 02 54 55 67 69

Dispositif d'Appui à la Coordination, situations ressenties comme complexes, toutes pathologies, tous âges
Appui santé 37 : 02 54 45 11 28
Santé escale 41 : 02 47 88 05 50

Entreprise d'insertion, accompagnement/ insertion :
La Boite d'à côté : 02 36 03 02 61
Les jardins de Contrat : 02 47 30 05 56
Objectif : 02 47 57 61 22
Mission locale : Amboise 02 47 30 41 64, Montrichard ; 02 54 52 40 40
France travail : Nazelles 09 72 72 39 49, et le 41 au 09 72 72 39 49
CAP EMPLOI (handicap)

Espace France Service (accès aux droits, démarches administratives, aides remplissage dossier (impôt, CAF, CPAM...)
Amboise : 02 47 20 20 50
Bléré : 02 47 23 58 63
Montrichard : 02 54 32 15 86

Foyer d'hébergement :
ASHAJ (foyer de jeunes travailleurs) : 02 47 23 62 00
Centre de demandeurs d'asile Amboise : 06 03 18 24 70
Centre de demandeurs d'asile Montrichard : 07 56 06 18 06
Foyer Anne de Beaujeu, femmes, familles, violences conjugales : 02 47 23 49 00
Orangerie, pension de famille : 02 47 23 49 00
Villa Bellagio, accueil familles ukrainiennes : 07 56 06 18 06

Gens du voyage :
Tzigane habitat : 02 47 39 11 55

Handicap :
APAJH
Conseillère autonomie à Maison Départementale de la Solidarité Amboise : 02 47 30 48 48 Maison Départementale de la Cohésion et de la Solidarité Contres : 02 54 79 74 00
MDPH, 37 : 02 47 75 26 66 , 41 : 02 54 58 44 44
Pôle ressource handicap, favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap ou malades dans les structures de droits communs : 06 24 21 02 77

■ Unité Protégée
★ Séjour temporaire

Hébergement permanent :
AGES ET VIE Athée 07 56 02 26 79 Faverolles :07.50.72.07.81
APAJH Montrichard : 02 54 32 69 69
DITEP L'Audronnière : 02 54 32 01 23
★ DOMITYS : 02 47 30 77 11
★ EHPAD Montrichard : 02 54 75 70 00
EHPAD Les Cèdres : 02 54 32 38 00
EHPAD Val Fleuri : 02 54 71 29 00
■★ EHPAD Les Pommeris : 02 54 33 90 90
EHPAD Ambroise Paré : 02 47 23 30 60
EHPAD Grand Mail : 02 47 23 30 40
■★ EHPAD Bléré + résidence autonomie PAJAUD : 02 47 30 85 85
★ EHPAD La Chesnaye : 02 47 50 68 20
ESAT domaine de St Gilles : 02 54 32 60 32
MARPA-école, Souvigny-de-Touraine : 02 47 57 63 30
MECS La Merisaie : 02 54 55 98 72

Hôpital
Centre de rééducation, Chissay-en-Touraine : 02 54 71 18 00
HDJ : 02 47 23 31 28
HAD Amboise : 02 47 57 19 10 et admissions 02 47 70 42 72
Montrichard : 02 54 75 70 00
Robert Debré, Amboise : 02 47 23 33 33 ; centre de prélèvement et PASS Permanence d'Accès aux Soins : 02 47 23 33 31 65

Lieu d'accueil Parents/enfants :
Accueil petite enfance, CHIC Amboise , conseil conjugal et familial vendredi 9h30-11h: 02 47 23 32 40- 02 36 03 20 00
La maisonnette Montrichard, jeudi de 15h à 17h : 06 33 94 54 48
1-2-3 soleil, Amboise, mardi 14h30-17h : 02 47 30 48 48

Logement :
ADIL, Conseils neutres et gratuits de spécialistes sur le logement et l'énergie : 02 54 42 10 00
SOLIHA, adapter son logement, pour améliorer son confort, son autonomie, garantir sa sécurité et répondre au besoin du maintien à domicile : Tours : 02 47 36 25 50, Blois 02 54 55 51 11

Logement d'urgence :
ASHAJ Amboise a des logements d'urgence sur Bléré, Amboise et Nazelles-Négron, tous âges. Astreinte H24 : 06 80 07 12 93
Centre Communal d'Action Sociale Amboise : 02 47 57 77 46 ouvert de 9h 12h-13h30 17h30.
115 ouvert de 10h7h et 15h7h les week-ends et jours fériés.
Site internet siao37.fr.

Mobilité
Transport solidaire :
Croix Rouge Amboise : 02 47 57 77 46
Croix Rouge Bléré : 07 44 62 44 02
Minibus Bléré (seniors et handicaps) : 02 47 30 81 81
CPAM 41 et 37 : bon de prise en charge sur internet
Transport Rémi 37 à la demande : 0806 510 33 33
Sortir plus / AGIR ARCCO + 75 ans : 09 71 09 09 71
APEF Amboise : 09 78 81 67 85
Kangourou ADMR (transport personnes handicapées) : 06.15.05.01.19
Wimoov pour les renseignements sur ce qui existe, un trajet, les aides... : 02 47 53 45 21

Deuil accompagnement :
CAF
Tél : 02 47 31 55 35
Mail : familles@caf37.caf.fr et indiquer « à l'attention du SAF »

Professionnels de santé en ambulatoire :
Maison de santé pluriprofessionnelle, cabinet médical, cabinet de groupe, exercice sseul.

Relais assistante maternelle :
Amboise : 02 47 57 88 52
Athée-sur-Cher : 02 47 37 18 73
Bléré : 07 50 56 14 18
Montrichard : 02 54 71 81 25 / 06 47 57 40 42

Santé et droits des femmes, violence conjugale :
ADAVIP, association d'aide aux victimes, Tours : 02 47 66 87 33
ARCA, accompagnement thérapeutique pluridisciplinaire des victimes, auteurs et témoins : 02 37 53 27 94
CPCA, prise en charge des auteurs de violence conjugale Blois, Tours : 02 47 27 28 01
Centre de planification et d'orthogénie Amboise : 02 47 23 33 33
Centre de psycho-traumatologie, Tours : 02 47 47 71 11
CIDFF, centre d'information du droit des femmes et des familles : 02 47 27 54 00 et 02 54 42 17 39
Espace santé jeunes (12-25 ans), Amboise : 02 47 05 07 09
France victime : 37 : 02 47 66 87 33 et le 41 au : 02 54 33 39 63
Maison des femmes, Tours: 02 47 47 46 00
MDS et MDCS dont la PMI : 02 47 30 48 48 et 02 54 79 47 00
Planning familial accueil, écoute, information, prévention et formation autour de la santé sexuelle et vie affective, groupe de parole : 02 47 20 97 43 ou 02 54 74 33 41
SVS-37, Stop aux Violences Sexuelles : svp.pf.37@gmail.com

Soins palliatifs :
EMSP 37 : 02 47 47 70 90 - secretariat.emsp37@chu-tours.fr
EMSP 41 : 02 54 55 67 32 - sec.palla@ch-blois.fr

Santé des enfants et des ados :
@Espace Santé Jeunes, lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de documentation pour les jeunes de 12 à 25 ans : 02 47 05 07 09 ou 06 51 21 40 50
Maison des ados, lieu de prévention et d'évaluation des besoins psychosociaux, éducatifs et de santé de l'adolescent, Tours : 02 47 22 20 69 ; Blois : 02.54.55.64.22
PMI, organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale. : Bléré : 02 47 23 54 54, Amboise : 02 47 30 48 48, Montrichard : 02.54.79.74.00

Santé Mentale :
CMP Montrichard : 02 54 88 33 00
CMP Amboise : adultes 02 47 23 32 35, 02 36 03 20 06 ; enfants 02 36 03 20 00
CAMSP CMPP Amboise (enfants à partir de 6 ans): 02 47 23 64 70

Contrat Local de Santé :
Contrats Val de Cher : 02 54 79 15 50

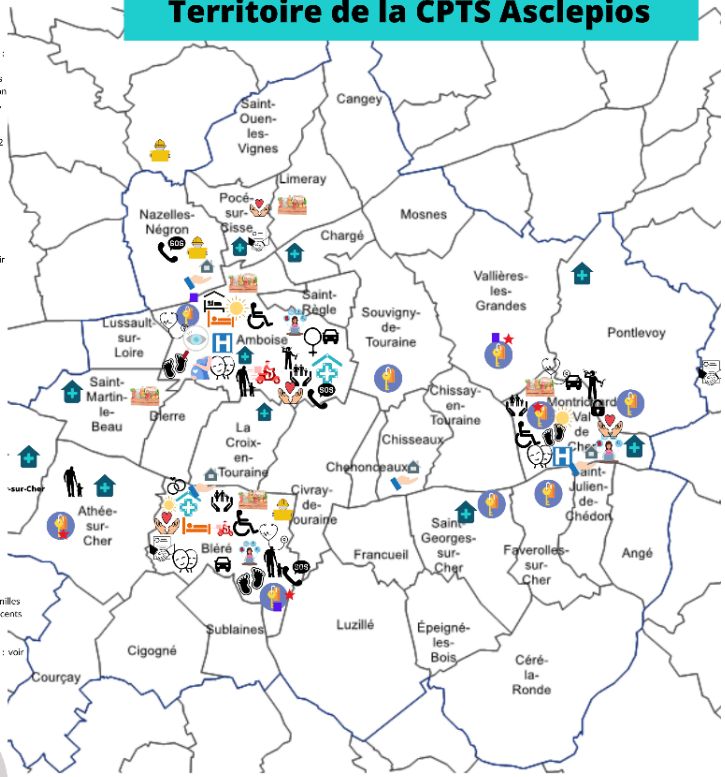
Services :
Portage de repas, ADMR,

Service social, insertion, accompagnement, accès aux droits, prévention, protection enfance, aide éducative, logement, santé... :
CCAS Amboise : 02 47 57 77 46
CCAS Bléré : 02 47 30 81 81
CCAS Montrichard : 02 54 32 15 86
CARSAT : 36 46
MDS Amboise : 02 47 30 48 48
MDS Montrichard : 02 14 99 41 41
MDS Bléré : 02 47 23 54 54
MSA : 02 54 44 87 87
Service social en faveur des élèves (1 par établissement scolaire demandez son nom et contact) : 02 47 60 77 78 et pour le 41 au 02.34.03.90.61

Soins à domicile :
SESSAD soutien et une assistance aux familles en accompagnant les enfants et les adolescents atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives et en favorisant leur inclusion scolaire et leur autonomie : voir site internet
SSIAD Amboise : 02 47 23 33 07
SSIAD Bléré : 02 47 30 85 85
SSIAD Montrichard : 02 54 71 28 01



Carte sanitaire, médico-sociale Territoire de la CPTS Asclepios



Version du 20/04/2026

Annexe 2 : Cartographie des partenaires médicaux sociaux